

Québec, printemps 1918

François Droüin

Numéro 133, printemps 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88524ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Droüin, F. (2018). Québec, printemps 1918. *Cap-aux-Diamants*, (133), 56–57.

QUÉBEC, PRINTEMPS 1918

L'appui des Québécois à la participation canadienne lors de la Grande Guerre évolue entre 1914 et 1918. Au départ, la société québécoise est favorable à cette participation. Cette situation se modifie par la suite. Votée en juillet 1917, la conscription s'avère impopulaire au Québec. Le rejet de cette mesure explique largement le peu de votes que le Parti conservateur de Robert Borden reçoit au Québec lors de sa victoire aux élections de décembre 1917.

Dès janvier 1918, près de 400 000 hommes sont appelés au combat. Ce recrutement connaît toutefois des ratés, surtout au Québec. Plusieurs stratagèmes sont utilisés pour éviter la conscription. Des policiers spéciaux surnommés *spotters* sont embauchés par le gouvernement fédéral pour identifier ceux qui se cachent afin d'éviter le service militaire. Le 28 mars 1918 à Québec, une méprise de deux *spotters* mène à l'arrestation de Joseph Mercier. Mercier a pourtant des papiers d'exemption. Il est relâché, mais l'affaire dégénère. Plusieurs milliers de personnes prennent les *spotters* à partie et la police peine à contenir la foule.

Le lendemain, plus de 15 000 personnes manifestent contre la conscription à la place D'Youville de Québec. L'Auditorium où sont conservés les dossiers des conscrits se trouve à proximité. Des vandales saccagent l'immeuble et y allument un incendie. Le 30 mars 1918, les manifestants sont réunis au Manège militaire de la Grande Allée. La cavalerie charge la foule qui réplique à coups de pierres. Une accalmie survient pour Pâques, célébrée le 31 mars cette



Québec, printemps 1918. Photo de Delisle Monuments inc., d'une sculpture d'Aline Martineau inaugurée en 1998 (vers 2016).

Source : www.delislemonuments.com

année-là. La manifestation contre la conscription se déroule pacifiquement à la place Jacques-Cartier. Malgré cela, le gouvernement Borden expédie par train 10 000 soldats armés à Québec en provenance de l'Ontario et du Manitoba. Le 1^{er} avril 1918, lundi de Pâques, les affrontements entre les manifestants et l'armée virent à la catastrophe. L'armée canadienne dirigée par le major général François-Louis Lessard a fait paraître un avis public dans les journaux locaux. Les attroupements sont interdits et sont considérés comme un acte criminel. Malgré les protestations du député Armand La Vergne et du maire Henri-Edgar Laviguer, la répression va s'exercer par la force.

Vers 19 h 20, les troupes quittent la Citadelle de Québec en route vers la basse-ville où se regroupent les manifestants. La cavalerie ouvre la marche. Les manifestants ont éteint les réverbères. La brume recouvre la ville. Le choc se produit aux limites des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. Accueillis par une volée de briques, de pierres et de glaçons, les militaires ouvrent le feu à coups de mitrailleuse et de fusils. Quatre hommes sont atteints mortellement : le menuisier Honoré Bergeron (49 ans), le mécanicien Alexandre Bussières (25 ans), l'étudiant Édouard Tremblay (23 ans) et un adolescent, Georges Demeule, âgé de 14 ans. Plusieurs manifestants sont blessés. La crise de la conscription atteint son paroxysme.

Le 4 avril 1918, la loi martiale est proclamée : les droits civils de citoyens de la capitale sont suspendus. Les allées et venues des habitants de la ville sont contrôlées par les militaires et les endroits stratégiques sont surveillés par des soldats armés. La violence disparaît et le calme revient progressivement à Québec. L'animosité subsiste toutefois. L'enquête du coroner sur les quatre décès survenus le 1^{er} avril va suivre du 8 au 13 avril.

Cette enquête démontre que les quatre victimes sont « innocentes de

toute participation à cette émeute, qui devait son origine à la manière malhabile et grossière avec laquelle les officiers fédéraux chargés de l'exécution de la loi de conscription envers les insoumis exerçaient leurs fonctions ». Une indemnisation est demandée pour les familles de ces victimes innocentes et sans arme. Cette proposition est finalement rejetée par la majorité des députés de la Chambre des communes en 1921. Les familles ne seront jamais indemnisées.

Cette enquête ne dévoile pas tout : certains témoignages importants ne paraissent pas dans le rapport final. Par exemple, l'utilisation des balles explosives retrouvées à l'autopsie sur les cadavres des défunts est laissée sous silence. Plus de 75 personnes sont blessés par les tirs à la mitrailleuse de l'armée canadienne. Sur les 62 civils mis aux arrêts, 58 sont de Québec. La révolte contre la conscription est un événement spontané, une réaction contre l'application de mesures d'enrôlement jugées iniques par plusieurs citoyens québécois. La répression, elle, semble dictée par une mauvaise lecture du contexte mondial, par la crainte du bolchévisme et par une évaluation erronée des besoins de troupes canadiennes en Europe.

Le Canada est divisé. D'un côté, les Canadiens anglais sont favorables à une participation accrue à la défense de l'Empire britannique. De l'autre, les Canadiens français refusent la conscription dans une armée qui rejette leur langue. Exclues des postes de commandement, ils ont l'impression de servir de chair à canon. Les motivations de l'émeute de 1918 ont été souvent analysées. La société canadienne-française est taxée d'isolationnisme et de pacifisme par les partisans de la conscription. Mais ces qualificatifs présentés par une élite moralisatrice essentiellement anglophone ne résistent pas à l'examen des chiffres liés à la présence des Canadiens français sur le champ de bataille. Dans son

analyse de la participation québécoise aux conflits mondiaux, Marc-André Cyr écrit : « Ainsi, face à la menace allemande, les Canadiens français combattirent; face à la conscription, ils se révoltèrent ». L'opposition canadienne-française à la conscription n'est pas anormale ou extravagante comme l'élite militariste anglophone le laisse entendre. Cette opposition est la manifestation d'un refus d'une limitation de leur liberté, d'une limitation qui leur est imposée par un gouvernement fédéral identifié comme le représentant de la domination des communautés canadiennes-anglaises au sein de la fédération canadienne. Le Parti conservateur du Canada va en payer le prix et il est ensuite rejeté par les électeurs québécois durant près de 50 ans.

François Droüin

Erratum : le bas de vignette de l'illustration de cette rubrique publiée dans le numéro 132 contient une erreur d'édition. Il doit se lire : « W. G. Beers, Montreal, QC, 1868. Photo : William Notman (1868). Source : Wikimedia Commons ». Nos excuses.

